



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU LUNDI 1^{er} DÉCEMBRE 2025

Le conseil municipal de la commune de VUE, dûment convoqué le 27 novembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni, sous la présidence du Maire, Madame Nadège PLACÉ, en séance ordinaire, le lundi 1^{er} décembre deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures trente.

Étaient présent(e)s : Nadège PLACÉ, Isabelle PICHON, Samuel GOUY, Cédric BIDON, Coralie LE ROUX, Jérôme HALLIER, Annie CHAVET, Stéphane GOOSSENS, Patrick VITET, Didier BEAUCHENE, Jonathan CHABAUD, Jean-Pierre MAZZOBEL, René BERTIN, Nathalie KOVACIC et Anita DEBORD-GUIARD

Étaient excusé(e)s : Franck SULPICE (a donné procuration à Nadège PLACÉ), Patrick MUSSAT (a donné procuration à Isabelle PICHON), Laurence GARNIER (a donné procuration à Annie CHAVET).

Secrétaire de séance : Jonathan CHABAUD

18 membres du conseil municipal en exercice – 15 membres présents

Le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025 a été approuvé à l'unanimité

DCM2025-12-03/Taux d'imposition – Année 2026

Rapporteur : Samuel GOUY

VU les articles 1379, 1407 et suivants, 1639 A, 1636 B sexies et suivants du CGI,

Il est proposé au conseil municipal, sur proposition de la commission finances, de voter les taux d'imposition pour l'année 2026.

Le conseil municipal est appelé à **VOTER les taux suivants :**

	Taux 2025	Proposition Taux 2026
FB (Fonciers Bâties)	38,43%	38,43%
FNB (Fonciers Non Bâtis)	56,65 %	56,65%
THRS et THLV (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires et Locaux vacants)	20,76 %	20,76 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (18 voix « pour ») de :

- **VOTER** les taux annoncés ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Nadège PLACÉ



Le secrétaire de séance,
Jonathan CHABAUD



Accusé de réception en préfecture
044-214402208-20251201-DCM-2025-12-03-DE
Date de télétransmission : 02/12/2025
Date de réception préfecture : 02/12/2025